

Entrée à l'université: pas de sélection sèche mais des exigences

Paris, 30 oct. 2017 (AFP) -

Le gouvernement a présenté lundi une série de mesures destinées à supprimer le tirage au sort dans les filières les plus demandées et réduire l'échec en première année de fac: pas de sélection sèche mais une formation obligatoire à suivre pour les bacheliers les plus fragiles.

"Je n'ai jamais eu peur du mot sélection" mais "entre la sélection brutale et le tirage au sort, il existe une palette de solutions beaucoup plus souples, plus humaines et plus intelligentes", a déclaré le Premier ministre Edouard Philippe lors d'une conférence de presse.

"Dans la plupart des cas, l'université dira +oui+" au choix du bachelier et dans certains cas, elle dira +oui, si+, c'est-à-dire si le candidat accepte un parcours adapté qui lui permette de réussir dans la filière qu'il a choisie", a-t-il précisé.

Ainsi, les formations non-sélectives (les licences générales) ne pourront pas refuser un bachelier si des places restent vacantes, mais elles pourront désormais "conditionner l'inscription à l'acceptation d'un parcours pédagogique spécifique dans le cas où elles estiment que le bachelier n'a pas les attendus requis", selon le ministère de l'Enseignement supérieur.

Ces "attendus" désignent les connaissances et aptitudes nécessaires à un lycéen lorsqu'il entre dans une filière post-bac. Ils existent pour le moment "de façon tacite" mais seront désormais affichés par les universités. Ils auront un caractère national (mêmes attendus dans toutes les facs pour une filière en psychologie par exemple) mais les établissements pourront préciser des spécificités liées à leur formation.

"Sélection" et même "prérequis" s'apparentent à des chiffons rouges en France et le gouvernement leur a finalement préféré le terme d'"attendus".

Jusqu'à présent, la détention du baccalauréat est la seule condition à remplir pour s'inscrire à la fac dans une licence générale.

La Fage voit dans ces annonces "l'introduction du principe du dernier mot au bachelier plutôt que la sélection sèche ou le tirage au sort". "Chaque jeune décidera de son choix final d'orientation", estime le premier syndicat étudiant.

- Un "plan étudiant" -

Un avis qui n'est pas partagé par l'Unef, autre organisation étudiante. "Pour nous, c'est une sélection qui dit clairement son nom" car "les présidents d'université pourront trier les dossiers des étudiants" et "dire non à certains qu'ils jugent moins aptes à rentrer dans des formations parce qu'il n'y a plus de places", a estimé sa présidente Lilâ Le Bas sur RTL.

L'Unef appelle les jeunes à se joindre à la journée de mobilisation du 16 novembre, lancée par plusieurs syndicats (FSU, CGT, FO etc.). La pétition de l'organisation appelant la ministre Frédérique Vidal "à prendre ses responsabilités" avait recueilli lundi un millier de signatures en une semaine.

Pour faire passer ces mesures, le Premier ministre et la ministre de l'Enseignement supérieur ont également dévoilé "un plan étudiant", qui vise à améliorer le logement, le pouvoir d'achat et la santé des étudiants. Dont le transfert sur le régime général de la sécurité sociale des étudiants, affiliés jusqu'à présent à un régime spécifique.

Ils promettent 950 millions d'euros supplémentaires sur le quinquennat, dont 450 millions déjà annoncés par le Premier ministre fin septembre dans le cadre du grand plan d'investissement (GPI).

Frédérique Vidal va également créer des places à l'université, "de manière ciblée": dans les filières très demandées et qui assurent des débouchés professionnels, et dans des filières qui n'existent pas encore mais qui répondraient à des demandes du marché de l'emploi. Sont aussi prévues 3.000 places supplémentaires en BTS, une formation destinée aux bacs pro en priorité.

Les dysfonctionnements du système d'affectation des bacheliers cette année s'expliquent en partie par une hausse de la démographie mal anticipée (+40.000 cette année). Le nombre des étudiants a été multiplié par huit en



PAYS :France
SURFACE :103 %
PERIODICITE :Quotidien



► 30 octobre 2017 - Edition Fil Gen

cinquante ans, à 2,61 millions de jeunes cette année, a rappelé Edouard Philippe.

Ces mesures concluent un processus de concertation entamé à la mi-juillet par Frédérique Vidal. Des groupes de travail constitués de représentants des étudiants, enseignants, universités, recteurs, parents ont planché sur des propositions avec pour objectifs la suppression du tirage au sort et la réduction du taux d'échec en première année (près de 60%).

fmp-ito/spe/mm

Afp le 30 oct. 17 à 15 40.